

Lettre du 07 Avril 2022

**Lettre ouverte à Madame la candidate, Monsieur le candidat à la Présidence de la République,
au sujet de la territorialisation des politiques éducatives et des carrières des personnels de direction**

Madame la candidate, monsieur le candidat à la Présidence de la République,

Indépendance et Direction s'est, dès sa création, affirmé comme un syndicat indépendant de tous partis politiques, comme ce devrait être le rôle de toute organisation représentante de personnels.

C'est pourquoi, à la veille du premier tour des élections présidentielles, **Indépendance et Direction**, syndicat représentatif des adjoint(e)s des lycées et collèges, des Principaux, Principales, et des Proviseur(e)s a décidé de vous écrire en tant que candidat(e) à l'élection pour vous exposer les principales revendications que nous défendons au nom des collègues que nous représentons. Cette nécessité nous semble d'autant plus criante qu'un vrai débat sur l'École a cruellement fait défaut dans cette campagne électorale.

L'un des sujets qui préoccupe les personnels de direction : la territorialisation des politiques éducatives et des carrières des personnels de direction.

Conséquences à la fois de la nouvelle gouvernance, de la réforme territoriale, de la loi de transformation de la fonction publique, nous constatons que les politiques éducatives et décisions ministérielles se déclinent de plus en plus au niveau des territoires engendrant de fait un éclatement du cadre national de l'Éducation (certains critères de sur-classement des EPLE, TER, CLA, fonctionnement des PIAL...).

Cette disparité académique se constate également en matière de promotion, d'évaluation et de mutation des personnels de direction.

Nous sommes inquiets de l'ouverture du 3ème concours au métier de personnel de direction à des profils hors EN et du poids de plus en plus important des collectivités territoriales, les mesures concernant les adjoints gestionnaires en étant l'illustration la plus récente.

C'est pourquoi, Madame la candidate, Monsieur le candidat, les demandes d'Indépendance et Direction sont simples :

- Maintenir le caractère national de l'Éducation
- Maintenir le statut de fonctionnaire d'État des personnels de direction
- Doter les EPLE en personnels et moyens suffisants pour qu'ils remplissent leurs missions et ainsi garantir la qualité de l'enseignement public.

Indépendance et Direction